

# AMFREVILLE ET LA SAUSSAYE

## Le passé local du chanteur Keen'V

Page 3



1€50

N° 2168 - Du mercredi 17 au mardi 23 juillet 2019  
Tél. 02 32 35 17 11 - Fax 02 32 34 87 14 - courrier.eure@publihebdos.fr - actu.fr/le-courrier-de-l-eure



Du 8 juillet au 18 août 2019  
tentez de GAGNER  
+ de 30 000 € de cadeaux !



AVEC

Le Courrier  
de l'Eure

Voir page 05

### FERMETURE DE LA PERCEPTION DU NEUBOURG

## La colère des élus locaux



Pages 9-10

### LE NEUBOURG

Faire ses courses  
en circuit court

Page 14

### BEAUMONT

Centre d'incendie :  
travaux après l'été

Page 17

### BRIONNE

Un chantier  
pour animer la ville

Page 15

### BOURGTHÉROULDE

Un double  
meilleur  
apprenti  
de France

Page 19



### TENNIS CLUB DU NEUBOURG

## Un tournoi à la sauce Argentine et Colombienne

Page 31



### LOISIRS

Des idées pour sortir  
sans se ruiner

Page 4

# Les élus se rebiffent face aux projets des impôts

Les impôts veulent changer la répartition géographique de leurs services dans l'Eure. Un représentant de cette administration est venu l'expliquer aux élus qui n'ont pas eu l'air d'apprécier les projets, notamment les fermetures et les obligations liées à la Maison France Services.

Le centre des impôts au Neubourg devrait fermer ses portes. C'est le projet de l'administration et les élus du secteur ne voient pas cette décision d'un très bon œil.

Mardi 9 juillet, les élus de la Communauté de communes du pays du Neubourg étaient réunis dans la salle polyvalente du Gros-Theil en conseil communautaire.

### Une réorganisation qui rime avec fermeture

Avant le début de la réunion, ils ont écouté et discuté avec le directeur départemental des finances publiques, Jean-Luc Brenner. Ce dernier s'était déplacé pour leur expliquer « la nouvelle organisation du réseau des finances publiques » et recueillir leurs observations.

Avant cette réunion, le directeur départemental avait déminé le terrain en rencontrant quelques élus à Daubeuf-la-Campagne. La Direction générale des finances publiques doit recueillir les avis avant la fin septembre 2019.

Le directeur départemental des finances publiques a expliqué à l'assistance qu'il convient « d'adapter le maillage de l'administration à l'évolution de son activité ». En termes clairs : l'administration entend fermer certains centres qui n'accueilleraient plus assez d'usagers.

Aussi, il a prononcé une phrase qui semble sonner la fin des trésoreries en dehors de la capitale départementale : « Aucune des trésoreries situées en dehors d'Evreux n'atteint la taille critique déterminée par la Cour des comptes pour la gestion des collectivités locales ».

### Une concertation durant l'été

Concernant la carte des centres d'impôts qui devraient fermer, Jean-Luc Brenner a parlé d'une démarche de concertation : « Une vaste concertation avec les élus de l'Eure a été lancée début juin et se



Les élus ont fait part de leur agacement, comme ici le maire LR du Neubourg, Marie-Noëlle Chevalier, et son adjointe, Isabelle Vauquelin.



Jean-Luc Brenner a tenté de répondre aux questions et remarques des élus.

absolument interpellée par la densité de services qu'il y a au Nord Est du département. Alors, il y a peut-être une raison mais, moi, ça m'intéresse ».

Le maire LR du Neubourg, Marie-Noëlle Chevalier, et son adjointe Isabelle Vauquelin, ont pris le micro pour appuyer l'observation de Martine Saint-Laurent.

« Il y a un grand trou entre Brionne et Gaillon. C'est très visible. On ne peut que constater des disparités et des traitements différents », a observé Isabelle Vauquelin avant que Marie-Noëlle Chevalier n'ajoute, plutôt énermée : « Comme par hasard ! Je ne veux pas nommer ceux qui sont sur Vernon et compagnie, mais enfin il ne faut quand même pas se fiche de nous... Monsieur Lecornu, par exemple ! ».

### Éléments de langage

Devant le brouhaha provoqué par cette remarque, Jean-Luc Brenner a tenté de donner « des éléments de réponse » face à ces interrogations : « J'ai toujours dit, dès mon introduction, que la carte, c'était un point de départ et que ce n'était pas le point d'arrivée. Donc on est là pour entendre vos demandes, vos suggestions, de rajouter des points de contact de proximité ».

Puis, il a répondu à l'une des questions : « Comment nous avons fait notre proposition sur ce plan-là ? Nous sommes partis dans les zones qui nous semblaient être là où il y avait le plus d'usagers qui se plaignaient d'être abandonnés par les services publics ». Dès la fin de cette phrase, de nombreux rires se sont fait entendre dans la salle. Jean-Luc Brenner a tenté de convaincre en ajoutant :

« Non mais, tout est relatif, je suis d'accord avec vous. Ensuite, nous avons ciblé les lieux où il n'y avait pas de services des finances publiques. Et, enfin, on a pris en compte les maisons des services au public existantes et on a anticipé la création de certaines qui étaient annoncées. Par contre, si de nouvelles émergent, dans votre intercommunalité par exemple, c'est avec grand plaisir qu'on les prendra en compte ».

Après plusieurs échanges, les élus de la communauté de communes du pays du Neubourg n'ont pas semblé convaincus. Ils ont voté une motion (lire en page 10) contre ce projet de réorganisation des finances publiques.

Thomas Gourlin

## MAISONS FRANCE SERVICES. Ce qui se niche dans les détails

Les Maisons France Services, dont l'idée est née après la crise des gilets jaunes comme supposée réponse aux attentes formulées lors du Grand débat national, seront, en fait, des guichets uniques avec plusieurs services publics. Si l'idée, lancée par le président de la République, Emmanuel Macron, peut paraître louable, sa mise en place pratique suscite quelques questions chez les élus locaux.

Jacqueline Gourault, ministre de la cohésion des territoires, a récemment annoncé que l'État contribuerait « au coût de fonctionnement de chaque maison à hauteur de 30 000 € par an ». Au-delà de cette annonce, la mise en place pratique des Maisons France Services mérite une présentation un peu plus précise. Ces 30 000 € correspondent, en fait, au salaire d'un des deux agents qui devront travailler. Le salaire de l'autre agent devra être financé par

les collectivités locales. Autre point de crispation chez les élus, le local devra être proposé par la collectivité locale concernée.

Pour faire simple, si le Neubourg veut une Maison France Services au Neubourg, le local devra être trouvé, fourni par la mairie. Charge, ensuite, pour la collectivité concernée d'assumer les frais de fonctionnement et les éventuels investissements liés à cette Maison France Services.

L'agacement de certains élus sur le sujet se comprend mieux à l'aune de ces précisions : cette idée est une proposition de l'État mais, en l'occurrence, l'État propose, finance une infime partie de son coût, et demande aux collectivités de se débrouiller avec le reste.

TG

### Des élus dubitatifs

Après avoir écouté la présentation du directeur départemental des finances publiques, les élus ont pris la parole. Très vite, leurs interrogations ont montré une certaine inquiétude, teintée d'agacement, face aux projets des impôts. Avant de passer la parole à la salle, le président de la Communauté de communes, Jean-Paul Legendre, a d'ailleurs glissé : « On est assez stupéfait de cette situation ».

Martine Saint-Laurent, maire d'Houetteville, a montré la carte fournie par les impôts. A l'aide d'un crayon avec lequel elle a divisé le département en deux, elle s'est étonnée : « Je suis

### Confier des tâches au secteur privé

Jean-Luc Brenner a esquissé la piste de ce qui pourrait s'apparenter à une privatisation d'une partie de l'encaissement : « Dans le cadre de la loi de finances pour 2019, le

Parlement a décidé que les encaissements en espèces de créances publiques seront assurés à compter de l'année prochaine par un prestataire choisi par l'État, après mise en concurrence. Il pourrait s'agir de la Poste et ou des buralistes, par exemple, qui disposent d'un maillage territorial bien plus dense que le nôtre actuellement ».

### Création de Maisons France Services

Après l'annonce de ces différents projets, Jean-Luc Brenner a mentionné la solution prônée par l'État, et notamment par le président de la République lui-